

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Une deuxième vie pour nos appareils ménagers

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Seule une poignée de personnes peuvent se « vanter » d'avoir le même aspirateur, lave-vaisselle et peut-être le même grille-pain depuis dix ans. On abandonne « nos compagnons de vie » sans état d'âme, souvent car ils ne sont plus au goût du jour, ou parce que nous n'en avons plus l'utilité.

Qu'elle soit programmée ou non, l'obsolescence ne fait aucun doute ! Ce problème de société a des conséquences environnementales, mais constitue aussi une opportunité ! Il est en effet possible pour les collectivités publiques d'agir en amont en proposant des solutions en matière de recyclage ou même de maintien en état de marche de ces appareils ménagers. Cela constitue une piste d'économie pour la société, mais également pour les individus !

Et si on pouvait proposer une deuxième vie à nos compagnons hi-tech ou faire des heureux, plutôt que de les laisser dans un coin à prendre la poussière, et contribuer ainsi à l'écologie ?

Vernier a le projet d'installer une « bricothèque » dans l'une des édicules du quartier des Libellules. Ce projet, qui a été validé par notre Conseil, se propose d'offrir un atelier dédié au bricolage, sous des formes diverses (réparations, prêts d'outils, cours, etc.).

Pour contribuer à l'intégration des chômeurs et des jeunes en rupture, on pourrait donc penser à intégrer la « bricothèque » dans ce projet.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif à :

- 1 étudier la possibilité d'intégrer un atelier de réparation d'électroménagers dans la « bricothèque » des Libellules, où des appareils pourraient être réparés en échange d'une somme modique ;**
- 2 étudier l'intégration des jeunes en rupture et des chômeurs de Vernier en collaboration avec le service de la Cohésion sociale (SCOS) ;**
- 3 étudier le meilleur encadrement pour ce projet.**

Maria Gaulin, Martin Staub, Martin Carnino

Vernier, le 3 mars 2016